



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z  
IBAN FR76 1558 9636 1005 5230 1804 016

## COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du lundi 03 septembre 2018 au siège du Comité

**Présent(e)s (10) :** NIVELON Gérald, Président

**BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, FILLEUX Jo, MESTRE Philippe, REGENT Carine, REVEILLERE Frédéric, SERRE Jean-Paul, TSVETKOVA Sirma**

**Excusés (2) :** DUSSIDOUR Frédéric, FORTE-PERRONE Julien, PERCHET Angélique

N° annexe	Titre



63, Avenue Barbier Daubrée  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>  
Courriel : [contact@basket63.com](mailto:contact@basket63.com)



web

### 1. Ouverture par le Président

#### a) Informations fédérales

L'équipe IE NOHANT PUY VALEIX a informé ce jour la Commission Compétitions de la FFBB de son forfait général en NM3. Le Comité du Puy-de-Dôme prend acte de cette décision.

Le Président s'est entretenu en amont avec Sandra SOZEDDE et Catherine MONTELION de cette situation et a confirmé que le Comité restera mobilisé aux côtés de la CTC BEDAT VOLCANS BASKET.

#### b) Informations régionales

Le Président de la FFBB sera présent le vendredi 2 novembre 2018 sur un lieu à déterminer. Dominique BESSON représentera le Comité. Les invitations seront envoyées par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Gérald NIVELON expose les informations à la suite du dernier Bureau Régional (communication, gestion du personnel, finances, formation, officiels). Il informe les présents que Jean-Marie DEGANIS, Conseiller Technique va être appelé pour des missions nationales à 100%.

#### c) Réunion du Comité de l'Allier – réunions de proximité

Gérald NIVELON a assisté aux 3 réunions de secteurs du Comité de l'Allier. Ces réunions ont été constructives. Il remercie le Président du Comité de l'Allier et les clubs présents de leur accueil et de leur ouverture par rapport à ce projet de fusion des Comités.

Il a été proposé par le secteur Montluçonnais de refaire des finales de championnats inter départementaux.

Des personnes de l'Allier intégreront les commissions départementales notamment la Commission Compétitions Jeunes et la Commission Jeunes Talents.

## **2. Pôle Vie Statutaire et Secrétariat Général**

### *a) Point général*

Le club de LA MONNERIE BASKET a été affilié par la FFBB. Il devrait y avoir une vingtaine de licenciés. Le Président a rencontré l'équipe dirigeante.

Cette création de club est en cohérence avec les positions prises il y a une dizaine d'année lors de la fermeture de la salle de LA-MONNERIE-LE-MONTEL.

Au niveau Ressources Humaines, Cécile CASSIERE a été recrutée au secrétariat pour un CDD de 2 mois avec pour missions principales le traitement des licences et la gestion du courrier.

### *b) Calendrier général*

En raison de la programmation le même week-end de la fête nationale du Mini Basket et des finales départementales, les nouvelles dates pour la fête nationale du Mini basket seront :

- Samedi 18 mai 2019 : FNMB U9 *au lieu du dimanche 19 mai 2019*
- Dimanche 19 mai 2019 : FNMB U11 *au lieu du dimanche 26 mai 2019*
- Samedi 25 mai 2019 : FNMB U7 *au lieu du samedi 18 mai 2019*

## **3. Trésorerie et RH**

### *a) Point général*

Les clubs de LA GLACIERE et AL JULES VERNE n'ont pas réglé leur provision. Le compte FBI sera bloqué et une relance effectuée.

### *b) Travaux du siège*

Les travaux électriques sont en cours.

### *c) Mise à disposition des locaux à la Ligue AURA*

L'antenne devrait ouvrir courant Septembre au siège du Comité. Nous attendons un retour de la Ligue AURA sur le montant du loyer qui devrait nous faire une nouvelle proposition à la baisse par rapport à notre demande initiale.

### *d) Reprise du personnel – Suivi des horaires*

La réunion de reprise du personnel a eu lieu le 31 aout dernier. Au cours de celle-ci, nous avons demandé aux salariés, notamment nos CTF, de nous indiquer la répartition par missions de leur temps de travail chaque vendredi. Nous disposons à l'heure actuelle uniquement d'une répartition prévisionnelle par mission et non d'une répartition effective. L'objectif de cette démarche est de mieux s'approprier la charge réelle de travail de nos salariés et également de disposer d'éléments précis dans le cadre du dossier RH pour le projet de fusion.

Marie-Anne DOCHER a sollicité le Bureau Directeur pour effectuer du télétravail le mercredi matin pour une meilleure organisation personnelle/professionnelle.

**Accord du Bureau Directeur**  
**(Gérald NIVELON ne participe pas au vote)**

Le Bureau Directeur rappelle cependant qu'il peut nécessiter une présence physique pour une action ponctuelle.

Thomas ROMERO sollicite le Bureau Directeur pour effectuer des interventions à l'UFR STAPS.

**Accord du Bureau Directeur**

#### **4. Pôle Formation**

a) *Point général*

Frederic REVEILLERE effectue un point d'avancé sur les dossiers du Pôle Formation.

b) *Équipements des équipes départementales*

Les nouveaux équipements pour les équipes départementales U12 ont été livrés. Les anciens équipements seront donnés à des associations. Le bilan financier sera adressé au Conseil Régional qui a financé une partie de cette acquisition.

#### **5. Pôle Dynamique Territoriale**

a) *Point général*

Jean-Claude DILDARIAN présente l'organisation de notre stand à Foire Cournon.

Il est proposé une indemnisation de Charlotte JOAL en groupe 5 de la CCNS pour 8 heures par jour avec 4 heures de préparation.

Charlotte JOAL ne sera plus disponible à compter du mois d'Octobre. Il sera nécessaire de trouver un nouveau mode de fonctionnement.

#### **6. Pôle Pratique Sportives**

a) *Formation Licences*

Une réunion d'explications sur le fonctionnement des licences a eu lieu le vendredi 31 août à 19h au Comité. Malheureusement pas autant de présent que nous aurions pu l'espérer.

b) *Etat des licenciés à date*

A ce jour, nous avons 1596 licenciés (contre 1385 la saison précédente +15.2%).

c) *Organisation des championnats*

En raison du faible nombre d'équipes engagées en DM3, nous devons certainement imaginer une formule de compétitions avec des poules de 8 équipes.

d) *Demande de dérogation licence AS*

En raison du forfait général en NM3 de l'équipe de NOHANENT, nous avons été sollicités pour accorder une double licence AS pour 3 joueurs U20 à savoir :

- une licence AS pour jouer en PNM à l'AS CHATEAUGAY dans le cadre de la CTC
- une licence AS U20 pour jouer en U20 à ROYAT ORCINES C.

Cette demande a pour objectif de donner du temps de jeu à ces jeunes dans le championnat U20.

Il est proposé de demander cette dérogation au Bureau Fédéral.

**Accord du Bureau Directeur**

#### **7. Questions diverses**

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 22h30.



NIVELON Gérald  
Président du Comité



CIPIERE Julien  
Secrétaire Général